

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHAMBERY - 7301 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/09/2024 - 15300 - 2006 B 50175 - 489 590 000 - A.D.I.

Designation de l'entreprise <u>SARL ADI</u>										Neant ☐ *					
Adresse de l'entreprise <u>14 CHEMIN DE LA FONDERIE 73200 ALBERTVILLE</u>															
SIRET		4 8 9 5 9 0 0 0 0 0 0 2 7													
Duree de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Duree de l'exercice precedent *		1 2									
										Exercice N clos le					
										13 10 5 2 0 2 4					
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012										
		Autres *	014	2 101	016	759		1 342							
	Immobilisations corporelles *		028	69 437	030	38 128		31 309							
	Immobilisations financieres * (1)		040	2 000	042			2 000							
	Total I (5)		044	73 538	048	38 887		34 651							
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	40 000	052			40 000							
		Marchandises *	060	35 652	062			35 652							
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	55 815	070			55 815							
		Autres * (3)	072	20 845	074			20 845							
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	126 270	086			126 270							
	Charges constatées d'avance *		092	7 422	094			7 422							
	Total II		096	286 004	098			286 004							
	Total général (I + II)		110	359 543	112	38 887		320 656							
PASSIF										Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			7 500							
	Écarts de réévaluation				124										
	Reserve légale				126			750							
	Reserves réglementées *				130										
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131			153 578							
	Report à nouveau				134										
	Résultat de l'exercice				136			15 288							
	Subventions d'investissement				137										
	Provisions réglementées				140										
	Total I				142			177 116							
Provisions pour risques et charges				Total II	154										
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156			5 454							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164										
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166			71 148							
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				169	9 115		33 807							
	Comptes courants d'associés				173			3 803							
	Autres dettes				175			29 328							
	Produits constatés d'avance				174										
	Total III				176			143 540							
Total général (I + II + III)				180			320 656								
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	14 292							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184								

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL ADI

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice clos le
31/10/2024

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					210	429 037	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires			215		
		Services *				217	215 683	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	2 692
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)							232	647 412
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234	236 165	
	Variation de stocks (marchandises) *					236	3 160	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238	119 080	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240	(7 044)	
	Autres charges externes *		(dont crédit bail - mobilier 3 525 - immobilier)			242	93 878	
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 114	244	7 003
	Remunerations du personnel *						250	127 062
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252	40 669
	Dotations aux amortissements *						254	7 406
			dont amortissement du fonds de commerces				255	
	Dotations aux provisions						256	
	Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		259		260	625
Total des charges d'exploitation (II)							264	628 005

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270 19 407
Produits financiers (III)	280		Charges financières (V)			294	967
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		348	300	180
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306	2 972

2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

310 15 288

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

312

15 288

314

Régularisations	Remunerations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	2 972		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	217		330	1 554		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 septies D)		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			

Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997	
	Entreprises nouvelles (44 septies)	986		ZFU-TE (44 octies A)	987		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JFI (44 septies A)	989		
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quinquies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements et souscriptions autofinancés	344		
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septies)	993		
	Crédance due au report en arrière du déficit				346		350
	Deduction exceptionnelle Art 39 I 1°	655		Deduction exceptionnelle Art 39 I 1° A	643		
	Deduction exceptionnelle Art 39 I 1° B	645		Deduction exceptionnelle Art 39 I 1° C	647		
Droit divers	Deduction exceptionnelle Art 39 I 1° D	648		Deduction exceptionnelle simulatrice de conduite (art. 39 decies I)	641		
	Deduction exceptionnelle Art 39 I 1° E	990		Deduction exceptionnelle Art 39 I 1° G	649		

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col 1	Déficit col 2	352	19 814	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356		
Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col 1	Déficit col 2	370	19 814	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

ADI
E.U.R.L. au capital de 7 500,00 Euros
Siège social : 14 CHEMIN DE LA FONDERIE

73200 ALBERTVILLE
R.C.S : 489 590 000

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 13/09/2024

Au siège social,
Le 13/09/2024,
à 11 heures

Monsieur FRANCK GARDET, détenant 750 parts sociales,

Associé unique de la société SARL ADI, société à responsabilité limitée au capital de 7 500,00 Euros.

Décision n° 1

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/05/2024 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/05/2024 lesquels font apparaître **un bénéfice de 15 288,33 Euros**.

En conséquence, l'associé unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Décision validée

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/05/2024** faisant ressortir **un bénéfice de 15 288,33 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter ce résultat, de la façon suivante :

- Au compte « autres réserves » pour un montant de **15 288,33 Euros**. Il passera ainsi de **153 577,60 Euros** à la somme de **168 865,93 Euros**.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision validée

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

f G

Décision n° 4

L'associé unique approuve les opérations intervenues au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

- Prise en charge des cotisations sociales obligatoires et facultatives.

Décision validée

Décision n° 5

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Décision validée

L'associé unique et seul gérant

Monsieur GARDET Franck

